



Utilisation de RMS dans le cadre du golf de Belle-Île-en-Mer *(version courte)*

Le golf de Belle-Île utilise le **logiciel fédéral de gestion sportive RMS-Clubs**. Ce logiciel RMS distribue les coups reçus aux 18 trous des parcours en fonction des handicaps de ceux-ci. Il convient parfaitement pour nos deux parcours homologués *Ferme de Sarah* (9 trous) et *Sarah Bernhardt* (18 trous) mais il **n'est pas adapté** à notre parcours de 14 trous *Old Course*.

La commission sportive donc a cherché un moyen de gérer nos compétitions amicales avec RMS en l'adaptant à notre exception golfique.

Pour que le logiciel fonctionne sur le *Old Course*, la FFG a complété le parcours **par 4 trous virtuels** qui ne sont pas joués : les trous n° 15, 16, 17 et 18 sur la carte RMS. Le logiciel peut donc attribuer 4 coups rendus à 4 trous qui ne sont pas joués.

Il apparaît qu'afin de « rendre » ces 4 coups aux joueurs, l'un des moyens est d'augmenter artificiellement leur index, seul paramètre ajustable sur RMS.

- **Si son index est inférieur ou égal à 14** le joueur ne « perd » pas de coup rendus puisqu'il en a 14 au maximum, attribués sur les trous joués réellement. Son index n'est pas modifié ;
- **Supérieur à 14 jusqu'à 28** l'index est augmenté de 4. Le joueur récupère ses 4 coups rendus perdus sur les trous 15, 16, 17 et 18 non joués mais présent sur la carte de score RMS ;
- Pour que ce système fonctionne, il faut **limiter les coups rendus à 2 coups par trou**. De ce fait les index maxima rectifiés seront donc de 32 pour nos compétitions amicales (plafonnement qui d'ailleurs est la norme pour de nombreuses compétitions de club).

Cette nouvelle façon de procéder ne nécessite **plus d'intervention manuelle** ni d'ajustements après la compétition. Ceci demandait du temps et des compétences qui n'étaient pas toujours disponibles au club. Les **résultats sont justes et cohérents**.

Toutefois il ne faut pas que hauts index se sentent ostracisés mais plutôt boostés et encouragés à participer, en plus des compétitions amicales, aux mardis de l'Extrême, compétitions homologuées et comptant pour le handicap, afin de baisser celui-ci. Incidemment, en limitant les coups reçus à deux par trous, on élimine une partie des contestations qui reviennent régulièrement au sujet des faux index.

Ce protocole de décompte a été mis au point par Gérard Gallen et Yann Lavictoire, et il a été testé à l'aide de Valérie Nicolas, au secrétariat.

Qu'ils en soient tous trois remerciés chaleureusement !